

LE JEU DES BRANCHÉS

C'est le printemps : chants d'oiseaux, parfums de fleurs des bois, douce chaleur des rayons du soleil et étrange phénomène : ouverture des bourgeons chez de nombreux arbres ! Pour trouver de quel arbre provient chaque bourgeon, entourez vos chaussures et observez attentivement les arbres autour de vous. La réponse au prochain numéro ! Les plus curieux peuvent déjà chercher dans le bourginscope, célèbre jeu CPN pour identifier les arbres à partir de leurs bourgeons.



Les chiffres de la campagne

- 100 bulletins d'adoption reçus en 3 mois :
49 petits et grands CPN inscrits (plein d'autres CPN continuent leurs observations de terrain avant d'envoyer leur bulletin).
- 52 % des participants ont adopté leur arbre pour une raison "esthétique" :
Big Mama "a une loupe et ressemble à une femme enceinte" (Nicolas, 10 ans)
12 % pour la biodiversité associée :
Le Mai-Aimé, adopté par toute une famille "sert de perchoir à une Chouette qui habite le grenier voisin".
6 % pour des raisons affectives :
Quand il était petit, Lenny (8 ans et demi) a planté son arbre avec son papa près de la maison de son grand-père
- 5 % pour le jeu :
"Busco est grand et on peut facilement monter dedans. Une fois qu'on est en haut, on est à part le reste du monde" (Jérémy, 11 ans)
- 75 arbres adoptés :
21 dans un parc, une place ou une rue,
15 dans un jardin privé, 15 au sein d'une école

Côté partenaires

La FCPN et la LPO partenaires de campagne. Dans la continuité de l'accord cadre signé entre les deux structures, la Ligue pour la Protection des Oiseaux s'est associée à la campagne "Aux arbres, citoyens !" de la FCPN.

La LPO a d'ores et déjà participé activement au lancement de la campagne auprès du plus grand nombre : 30000 livres "Aux arbres, citoyens !" diffusés via son réseau d'adhérents et encarts dans les différentes parutions de la LPO. Les animateurs de la LPO sont également sollicités pour relayer la campagne dans les régions et proposer des projets d'activités et des sorties sur le thème l'arbre en ville et sa biodiversité associée. Vous faites partie d'une association, d'une école, d'un quartier ? Vous souhaitez mener des actions sur la biodiversité de l'arbre en ville et dans les villages, et notamment sur les oiseaux ? Pour des sorties ou des renseignements, vous pouvez contacter votre relais local LPO.

Contact LPO
La Corderie Royale - BP 90263
17305 Rochefort cedex
Tél : 05 46 82 12 34 - lpo@lpo.fr

Brèves

- * **Wanted :**
la FCPN recherche des illustrations naturalistes au trait noir et blanc d'arbres ou de parties d'arbres (rameaux, feuilles, fleurs...). Vous avez des infos ? Contactez-nous !
- * **Octobre 2007 en Poitou-Charentes :**
2^{ème} édition des Rencontres Nationales de la haie et de l'arbre champêtre organisée par l'association Prom'haies (www.promhaies.net).

A lire et à voir

- **"La Hulotte n°7, spécial arbres"**
de P. Déom
- **"Quel est cet arbre ?"**
Un guide complet d'identification des arbres et des arbustes, de R. Tavernier - Bordas
- **"Arbre en questions"**
Fiches conseils de l'arboriculture ornementale - CAUE 77
- **"Plaidoyer pour l'arbre"**
de Francis Hallé
- **Site internet :**
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/college/garcia/arbre/cdaacc00.htm> : une clé de détermination des arbres et arbustes interactive facile et sympa

A vos agendas

Week-end "Aux arbres, citoyens !" le samedi 24 et dimanche 25 novembre

En partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la FCPN lance une grande fête de l'arbre autour du fameux dicton "A la Sainte-catherine, tout bois prend racine". Organisé sur l'ensemble du territoire, ce week-end intitulé tout logiquement "Aux arbres, citoyens !" sera l'occasion pour tous les clubs CPN, tous les participants de la campagne, tous les animateurs LPO mais aussi toutes les structures qui le souhaitent, de présenter des projets, des actions, des expositions, de proposer des animations, des sorties guidées, des formations sur... l'arbre des villes et des villages !

Dans un esprit d'échanges et de rencontres, deux thèmes seront particulièrement à l'honneur lors de cette première édition 2007 :

- la santé des arbres des villes et des villages : diagnostics, démarches et remèdes
- la biodiversité liée à l'arbre des villes et des villages

D'avantage d'informations vous parviendront prochainement mais si vous souhaitez dès maintenant nous faire part de vos idées, contactez-nous.



créateurs d'images / tél. 03 29 39 52 62

N° 1 / Printemps 2007

L'écho des branchés

Le bulletin de liaison de la campagne

édité par la Fédération des clubs "Connaitre et Protéger la Nature"

aux arbres !
CITOYENS

Comment se déroule la campagne ?

... en 4 étapes !

"Aux arbres, citoyens !" a pour thème l'arbre en tant "qu'individu" et non uniquement comme partie d'un milieu naturel (la forêt par exemple). C'est donc autour de l'arbre, considéré comme un écosystème à lui tout seul, que nous vous proposons de vivre d'intenses moments de découvertes, de connaissances et aussi d'actions durant les 3 prochaines années, voir plus pour tous les passionnés !

Pour cela, 4 grandes étapes sont programmées selon une démarche typiquement CPN :

Etape n°1 : j'adopte un arbre près de chez moi, j'établis sa carte d'identité et je l'étudie au fil des jours, des mois, des saisons...

Etape n°2 : je cherche à mieux le connaître : comprendre comment il vit, identifier les êtres vivants qui se développent sur et autour de lui... Je pars aussi à la rencontre des personnes qui sont liées à cet arbre et je m'informe de la façon dont il est géré et par qui.

Etape n°3 : je réalise un diagnostic de son état de santé : j'identifie ce qui le menace, l'affaiblit ou au contraire lui est bénéfique. Ensuite j'agis pour le protéger, lui et ses habitants !

Etape n°4 : Maintenant, je connais les besoins de l'arbre en fonction de son espèce, de son environnement, du climat : j'ai identifié toutes les contraintes du milieu et je maîtrise les soins à lui apporter. En résumé, je suis devenu un Dendrologue en herbe, mais également un véritable médecin des arbres.

Et si je devenais parrain d'arbre ?

Pour cela, je sème, je plante ou je bouture un nouvel arbre et je le transmets à une personne qui devient alors l'adoptant... la boucle est bouclée ! Repartez à l'étape n°1 !

Que fait la fédération ?

... elle fédère !

La FCPN est une Fédération d'ampleur nationale et internationale au service des clubs Nature et de la diffusion de la connaissance sur la nature.

Durant la campagne, elle a pour rôle de motiver et d'aider les participants à mettre en place des actions pour l'arbre des villes et des villages : actions de protection mais aussi de sensibilisation, d'information et de formation. Ce n'est donc pas directement la Fédération qui agit sur le terrain mais les participants eux-mêmes ! Pour cela, la Fédération des CPN édite des documents apportant des connaissances naturalistes, techniques et pédagogiques sur l'arbre : les fameux cahiers techniques de la Gazette des Terriers. A ce jour, 3 cahiers liés aux différentes étapes de la campagne sont d'ores et déjà en cours :

"Devenez Dendrologue en herbe" : un guide pour aller à la rencontre des arbres, "Sentez la santé des arbres" et "Disséminez, c'est gagné !".

La Fédération des CPN met aussi à disposition des participants différents moyens pour les aider monter leurs projets et à échanger entre eux sur la connaissance et la protection de l'arbre hors forêt : l'écho des branchés bien sûr et aussi un forum internet, des fiches d'activités, des affiches... L'équipe travaille également à développer des partenariats avec des structures relais et/ou des spécialistes qui peuvent apporter leurs savoirs et leurs savoir-faire directement aux participants dans les différentes régions.

Comment participer ?

... comme vous voulez !

"Aux arbres, citoyens !" est une campagne d'éducation à la nature pour tous ! Chacun peut vivre cette campagne à sa manière, selon ses envies, ses disponibilités et ses compétences. Il y a donc plusieurs façons de participer.

• Vous choisissez de participer uniquement à l'étape n°1 : en renvoyant le bulletin d'adoption inclus dans le livret de lancement, vous recevez un numéro de l'Écho des branchés et le panneau d'adoption pour votre arbre.

• Vous voulez participer à toutes les étapes de la campagne. Vous n'êtes ni adhérent à la FCPN, ni club CPN, remplissez le bulletin d'inscription de la page 4 accompagné du règlement pour recevoir les documents de la FCPN au fur et à mesure de leur parution.

• Vous décidez de vous impliquer davantage dans la connaissance et la protection l'arbre des villes et des villages. Vous êtes un club nature, un particulier, un spécialiste de l'arbre, une structure d'éducation à la nature, une association, une commune ? Vous souhaitez proposer des actions, mener des projets sur l'arbre, encadrer des formations ou simplement partager vos idées ? Vous pouvez contacter la FCPN par courrier ou vous inscrire au forum pour échanger vos compétences et annoncer vos actions. Vous avez des questions ? Contactez-nous.



Editorial

Bienvenue !

Le moment tant attendu est enfin venu : la campagne "Aux arbres, citoyens !" est lancée. C'est avec joie et impatience que nous vous présentons son tout premier bulletin de liaison.

Joie que cette campagne en faveur des arbres des villes et des villages ait d'ores et déjà reçu de nombreux messages de soutien et un accueil des plus encourageants.

Impatience de connaître et de recevoir prochainement vos idées et vos projets de découvertes et d'actions pour les arbres qui nous entourent tous les jours et de les partager entre tous. Car l'Écho des Branchés est fait pour cela ! Journal de liaison réalisé pour vous par la Fédération des clubs CPN mais qui ne peut exister sans vous !

Ce numéro 1 est un peu spécial (comme tous les 1^{ers} numéros nous direz-vous !), une grande partie étant consacrée au lancement et à la présentation de la campagne. Dans les prochains numéros, la rubrique "Actions d'ici et d'ailleurs" devrait être grâce à vous largement plus étoffée !

En effet, chaque semestre, l'Écho des branchés vous présentera plusieurs expériences menées dans les régions par les participants de la campagne : exposition sur la biologie de l'arbre, sorties guidées sur les arbres du parc, formation de taille douce, information des habitants sur la vie des arbres du quartier, actions de protection de l'arbre de l'école, rencontres avec le services des espaces verts de votre ville. Nous en sommes sûrs, les idées et les actions ne manqueront pas ! Alors, vite à votre boîte aux lettres : envoyez-nous vos articles, vos images, vos lettres... Vos projets pour la campagne "Aux arbres, citoyens !".

L'équipe de la FCPN

Bulletin d'inscription pour la campagne...

Par votre inscription, vous soutenez les actions de la Fédération des clubs CPN.

aux arbres !
CITOYENS

Nom/prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

J'ai eu connaissance de la campagne par :

les CPN la LPO

Autre :

Je m'inscris à l'ensemble de la campagne "Aux arbres, citoyens !" pour un montant de 32 euros :

Je recevrais automatiquement les documents et d'autres éléments de la campagne au fur et à mesure de leur parution de 2007 et 2008 dont 3 cahiers techniques, 1 affiche de campagne, 1 accès au forum internet, les numéros de l'Écho des branchés.

Paiement par chèque à l'ordre de la "Fédération des clubs CPN".

Les CPN et les abonnés à la Gazette des terriers sont inscrits automatiquement de janvier 2007 à décembre 2008.

Bulletin à renvoyer à la Fédération des clubs CPN
Maison des CPN - 08240 Boulton-aux-Bois



Echo des Branchés n°1 - printemps 2007
Bulletin de liaison édité dans le cadre de la campagne "Aux arbres, citoyens !" Directeur de publication : Jean-François DUTHEIL
• Rédaction : Laetitia COUR • Diffusion : FCPN
Fédération des clubs CPN - Maison des CPN - 08240 Boulton-aux-Bois
Tél : 03 24 30 21 90 - Fax : 03 24 71 71 30 - Mail : info@fcpn.org



Allier les sciences à l'art, la nature à la danse, l'intemporel au contemporain, l'arbre au culinaire, voici les duos choisis par la FCPN pour faire éclore officiellement la campagne "Aux arbres, citoyens !" le 5 décembre 2006 à Reims.

Lancement de campagne : l'art de la rencontre !

Pour le plaisir des yeux, des oreilles et des papilles des quelques 100 personnes présentes à la soirée, la FCPN s'était associée avec une association de danse contemporaine, la compagnie "La Licorne". Au programme de la soirée, un menu extraordinaire qui en surprit plus d'un !

- **En entrée** : un extrait de la pièce inédite "Forêt de larmes", une création chorégraphique de Brigitte Canonne.
- **En plat principal** : une présentation épicée de la campagne agrémentée des 1^{ères} photos de CPN participants avec le livret de lancement et des images d'arbres de ville qui ne laisserent personne indifférent !
- **En dessert** : un pétillant cocktail arbracadantesque composé de mille et une saveurs arboricoles et une déambulation au cœur de l'exposition photos prêtée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

"Jus de pomme, pain aux noix, crème de marron et autres trésors culinaires d'arbres : un cocktail convivial basé sur l'échange et la rencontre entre 2 cultures : l'art et la nature..."



"Vaillant les échardes d'une scène prévue au théâtre plutôt qu'à la danse, M. Neiss, S. Cloutier, M. Le Roy et J. Cary de la Cie la Licorne ont interprété une pièce chorégraphique haute en symboles et en musiques sur la question des choix individuels et collectifs fait par l'homme quant à son rapport à l'arbre et à la vie."



BON A SAVOIR

Comment protéger un arbre de l'abattage ?

Il faut le savoir, un arbre ne peut être en soi protégé ou "classé". C'est dire qu'il est bien difficile de trouver un recours pour "sauver" un arbre de l'abattage. Mais avant toute réaction "sensible" et partant de la très bonne intention de lutter contre tout abattage excessif ou précipité, il reste essentiel de comprendre pourquoi l'arbre concerné est condamné.

En terrain privé, tout propriétaire peut a priori faire ce qu'il veut, y compris sur son patrimoine arboré, sauf si des mesures explicites et précises figurent au Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme l'inscription de terrains en "Espaces Boisés Classés (EBC)". Ce repérage, nullement obligatoire lors de l'élaboration du PLU, permet à la collectivité d'avoir un droit de regard sur les paysages privés puisque tout abattage dans les EBC est soumis à demande d'autorisation. Mais si aucune mesure réglementaire de la sorte ne figure au PLU, chacun demeure libre d'abattre un arbre chez lui. Pour ce qui est de l'espace public communal, le propriétaire, c'est-à-dire le Maire, demeure également libre de faire procéder à un abattage d'arbres... La population ne peut pas s'y opposer mais est bien entendu, en droit de demander toute justification. Il faut supposer et espérer que le plus souvent, une "bonne" raison est à l'origine de la décision : soit l'arbre entre dans une logique de nouveau projet d'aménagement, soit l'arbre est dangereux, soit il est en très mauvais état et demande à être remplacé... Le plus souvent, la

décision d'abattage n'est prise que suite à un diagnostic complet de l'état de l'arbre... Cette démarche rigoureuse permettant ensuite d'argumenter le bien fondé de l'éventuelle élimination de l'arbre, devrait bien entendu être toujours suivie. C'est de plus en plus souvent le cas et tout abattage des arbres "publics" est fréquemment accompagné d'une communication explicative.

Par assimilation avec la protection des monuments historiques, les arbres sont protégés lorsqu'ils sont situés dans un certain périmètre autour des bâtiments classés, correspondant à un rayon de 500 mètres. C'est le seul cas où le terme de classement peut être étendu à l'arbre. Toute décision concernant le végétal suit alors le même chemin que la procédure pour le bâti et devient du ressort de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui statuera sur le devenir de l'arbre en question. Même une demande d'autorisation pour la taille d'un arbre en site classé devient nécessaire auprès de l'ABF.

Il faut enfin rappeler que les règles de gestion des arbres et de voisinage ressortent du Code civil où les obligations d'entretien sont bien spécifiées.

Le propriétaire d'un arbre est en principe tenu d'entretenir son arbre afin qu'il ne nuise pas aux proches riverains c'est-à-dire qu'il lui incombent les tailles de branches dépassant de sa propriété, voire les limitations de racines qui pourraient nuire à l'espace voisin. C'est dire que les litiges entre riverains peuvent être fréquents et qu'il n'est pas toujours facile de respecter l'arbre et... de satisfaire aux demandes d'un voisin se disant gêné par l'ombrage, les feuilles ou les racines d'un arbre. Mais le bel arbre si important pour le cadre de vie, sans branches, ni feuilles qui tombent, ni racines, n'existant pas encore, la bonne gestion et le maintien des arbres en espace aménagé relève bien souvent de la recherche du meilleur compromis.

Corinne BOURGERY
Ingénieur conseil en arboriculture ornementale, membre de la Société française d'arboriculture



LES CPN EN ACTION...

Un week-end entier sur l'arbre !

Le Réseau des Clubs CPN de Haute-Normandie avait décidé, en accord avec la Fédération des clubs CPN, d'organiser un stage d'un week-end sur le thème de l'arbre en liaison avec la campagne nationale "Aux arbres citoyens !". But du jeu : mobiliser les clubs du réseau régional en leur apportant des idées d'activités et le goût de participer à la campagne.

Ce stage s'est déroulé les 18 et 19 novembre 2006

dans un superbe gîte, en bordure de forêt et en surplomb de la Seine, près de Rouen.

Nous étions vingt personnes (16 issues de 6 clubs CPN de la région et 4 autres extérieures aux clubs) réunies autour de François (l'animateur du réseau) et de Laetitia venue

tout droit de Boult-aux-Bois avec sous le bras les premiers documents de la campagne.

Marine (animatrice au Crap'Opère) nous a fait une intéressante "balade scientifique" sur l'arbre par avalanche de connaissances : finalement c'est compliqué, un arbre !

ensuite, nous avons fait un grand jeu sur le thème de l'arbre. C'était aussi un apport de connaissances mais sous forme de jeu... on a vraiment bien riolé !

Côté activités, Laetitia et François nous ont initiés à quantité de jeux adaptés aux enfants : le parcours des arbres facétieux, bataille de feuilles, la chasse aux bourgeons, ou encore un drôle de memory... Côté ateliers scientifiques : on a réalisé de brèves d'expériences comme la chromatographie de la chlorophylle, des transferts de couleurs végétales ou encore un herbier plastifié et cerise sur le gâteau (si on peut dire) : on a fait des marrons glacés... Mmm !

Pour finir, Laetitia nous a présenté la campagne de la Fédération de long en large et du coup, on est tous repartis motivés chacun dans nos clubs bien décidés à faire adopter le plus d'arbre possible aux enfants en ayant en tête un seul slogan : "Aux arbres citoyens !"

Florent, Wandrille, Boris du CPN "La Sittelle"

Pour amener les enfants à adopter un arbre

Décidés à se lancer dans la campagne "Aux arbres, citoyens !", les jeunes animateurs de la Sittelle se sont demandés comment amener aux enfants du club l'idée d'adopter un arbre ! Ils ont eu l'idée suivante...

novembre ; le temps est maussade ; la forêt est humide ; les feuilles sont presque toutes tombées. Florent Valentin (les animateurs) et les petites Sittelles pénètrent dans la forêt.

- "Oh là là, la forêt n'est pas bien gaie, aujourd'hui ; regardez, les arbres ont l'air si tristes. Ils dépriment à en perdre leurs feuilles ! Et si nous essayions de leur remonter le moral... qui aurait une idée ?" demande Valentin.

Là, les enfants proposent de leur faire une danse, de leur faire des grimaces et de les chatouiller !

- "D'accord ! Choisissez un arbre qui serait votre "arbre préféré" et essayez tout ça... Dites-nous vite si ça marche..."

Et les enfants d'essayer tour à tour toutes ces astuces. Malgré le bruit, rien n'y fait ! Alors Florent annonce :

- "Vous avez choisi un arbre ; vous allez pouvoir désormais vous en occuper personnellement ; vous allez l'adopter POUR LA VIE !..."

Et Florent d'ajouter les buts de l'adoption dans l'esprit de la campagne... Les enfants ont, pour certains, révisé leur choix et tous ont finalement adopté un arbre dans ce coin de forêt et, en repartant, on ne sait pas si les arbres étaient moins déprimés, mais les enfants, eux, étaient plutôt contents d'avoir désigné un arbre de la forêt comme leur futur compagnon de toujours : c'est peut-être comme ça qu'on apprend à se sentir responsable...

CPN "La Sittelle"

Le CPN de Valmondois aux journées de l'arbre

Dès le début de l'année scolaire, pour la 6^{ème} édition des journées de l'arbre organisée par le Conseil Général du Val d'Oise à laquelle s'était associée la FCPN, le club CPN de l'école de Valmondois s'est mis au travail. Il ne fallait pas perdre de temps si les enfants voulaient être prêts pour la mi-novembre. Objectif : faire connaître au public les arbres autour de l'école.

Valmondois, petit village du Vexin français offre des milieux riches et divers. Dans le parc, derrière l'école, les enfants ont créé un parcours d'une dizaine d'arbres, ont appris à les reconnaître ont indiqué le nom des arbres sur un support fixé sur les arbres, ont réalisé un recueil pour apprendre aux visiteurs à différencier les arbres grâce à quelques clés de détermination. La semaine s'est terminée par la rencontre des CPN de Valmondois et de Frouville. Au programme : découverte du parcours, jeu du bérêt naturaliste, goûter...

Elisabeth Matéos - CPN de Valmondois



Quelques surnoms d'arbres adoptés par les participants : E.T., pon-pon-tree, arbre à lunettes, jojo, pique, sifin, jéré, sapinou, marron, grandanbe, pittose, fifi, raminagrobisse, bébert, david, nono, jean, noisette, busco, bazu, claude, filleau, casa, le chef, la châtaigne, Piping, Molican, Grandiose zigoto, Maracas, Rigalito, Chêne grand papa, Riqui, Taplanète, Animarbre, Séco, Bob, Gros ninet, Joyeux, Anour, Nesquik, Jnette, Morice, Titi, Lori, Arbre à feuille, Robert...